

SUPPLÉMENT

AUX

MÉMOIRES DE SULLY.

TOME DIXIÈME.

SUPPLÉMENT

AUX

MÉMOIRES DE SULLY,

TOME DIXIÈME:

CONTENANT

L'Esprit de Sully & celui d'Henri IV.



A LONDRES.

M. DCC. LXXXVII.

РЕСПУБЛИКА
БНДЖИНА
СССР
22. 3. 1982

u31280-83



ÉPÎTRE

A MADAME

LA MARQUISE DE ***.

MADAME,

*LA part que vous avez à ce petit
Ouvrage, vous a acquis le droit d'en
prétendre l'hommage. Ce sont vos*

lumières & vos conseils qui m'ont encouragée à entrer dans la carrière; mais, quand je n'aurois pas ce motif, mon cœur, d'accord avec ma reconnoissance, ne me laisseroit pas la liberté du choix.

JE ne ferai point entrer ici, MADAME, l'éloge de votre naissance, ni de vos titres, vous êtes supérieure à ces brillantes chimères, par votre propre fonds. Ce sont les qualités de votre ame, vos vertus, votre esprit, & ce cœur qui fait son bonheur de faire celui de tout ce qui

l'environne , qui méritent toute votre admiration. La grandeur peut servir à donner de l'éclat aux vertus ; mais ne les constitue point. Votre philosophie vous a fait apprécier la valeur de tout ce qui est préjugé. Vous avez senti que la supériorité de la naissance exigeoit la supériorité des vertus & des connoissances : Vous les avez acquises , MADAME , au suprême degré ; & c'est à ces qualités , dignes de tous les hommages , que je consacre les miens. Heureuse, si vous daignez accepter ce foible tribut

*de mes sentimens, & vous convaincre
de l'attachement respectueux, avec
lequel j'ai l'honneur d'être,*

MADAME,

Votre très-humble, & très-
obéissante servante,
DE ST.-VAST.



L'ESPRIT DE SULLY.

CHAPITRE PREMIER.

RELIGION (a).

LES Princes se verront exposés aux malheurs les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits & leurs devoirs à l'égard de la religion; ils ne sauroient sévir trop rigoureusement contre toute espèce d'action qui blesse la nature, la société & les lois; une religion, capable d'autoriser ces actions, devient, né-

(a) On étoit, alors, dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires; de quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abymes ouverts; dans les campagnes, dans Paris & dans les villes, ils étoient exposés aux recherches les plus rigoureuses que le zèle dans la Religion puisse inspirer.

cessairement, l'objet de la rigueur de la Justice; & c'est, même, par cet endroit, seul, que la Religion est soumise au pouvoir des Têtes couronnées; mais, leur ressort ne s'étend pas sur l'intérieur de la conscience. Dans les préceptes de la charité, par rapport à Dieu, dont les différens sens forment les différentes Religions, le souverain Maître se réserve tout ce qui n'est point de spéculation; & abandonne aux Princes, ce qui tend à en déduire la pratique commune. (*Tome I, page 183*)

Du temps de la Ligue, on persuadoit, à un petit nombre de gens déterminés, de poignarder le Roi, par l'espérance que leur action leur mériteroit la Couronne du martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la Religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les histoires, si, d'ailleurs, on étoit sûr qu'il n'y a aucune des Religions qui prennent le nom de Chrétienne, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein: On ne peut, même, sans crime, en accuser, ou un corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves des faits les plus clairs. (*Tome II, page 198*)

Le préjugé, commun dans toutes les Religions, veut qu'on ne soit censé favoriser, véritablement, celle qu'on suit, que lorsqu'on la soutient, opiniâtrément, jus-

que dans ses torts les plus visibles. Si la Religion souffre que la Politique vienne à son secours, cela ne doit s'entendre que d'une Politique simple, droite & pure comme elle : Toute autre paroît la servir ; mais ne la sert pas véritablement , & , tôt ou tard , la détruit. (*Tome IV, page 29*)

Si les Protestans ne croient pas tout ce que les Catholiques croient, du moins, ceux-ci ne peuvent-ils nier que nous ne croyons rien qu'ils ne croient, comme nous, & que ce que nous croyons, renferme ce que la Religion chrétienne a d'essentiel. Le Décalogue, le Symbole des Apôtres, & l'Oraison Dominicale, étant le grand & général fondement de notre commune croyance, en voilà assez : Pourquoi ne pas abandonner le reste, comme autant de points problématiques, sur lesquels le pour & le contre doivent être permis, avec une entière liberté ? Nous sommes persuadés qu'il est inutile, & , même, téméraire, de vouloir sonder les secrets réservés à Dieu seul : Ici, nous ne les sondons pas seulement, nous nous en rendons les Juges, en nous faisant un crime les uns aux autres, des différens sentimens & des différentes lumières que nous avons reçus de lui, sur des vérités toutes spéculatives : Laissons-en la connoissance, comme la dispensation, à lui seul ; donnons, seulement, aux souverains, pour l'utilité commune, le pouvoir de punir ce qui blesse la charité. Dans la société, il n'est point du ressort de la justice humaine, de s'ériger en vengeur

de ce qui appartient à la cause de Dieu.

Si, malheureusement pour nous, c'est nous, qui sommes dans l'erreur, les Catholiques peuvent-ils s'imaginer que ce soit en nous injuriant, & en nous persécutant, qu'ils nous ameneront à leur façon de penser? La compassion, & la douceur, sont les seuls moyens qui servent, véritablement, la religion, & les seuls qu'elle enseigne : Le zèle n'est qu'un entêtement, ou un emportement déguisé sous un beau nom : Rien n'est si vrai, ni si simple, mais, malheureusement, les droits que les hommes donnent à la vérité sur eux-mêmes, se réduisent à fort peu de chose, & ce qu'ils font convenus d'appeler raison & Religion, à bien examiner dans presque tout, n'est rien que leurs propres passions. (*Tome V, page 124*)

Le préjugé ordinaire est, qu'on ne se rend digne de la Religion, qu'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, le parjure, la perfidie, pourvu qu'on la fasse triompher. Cette idée est aussi injurieuse à l'Auteur de la Religion, que préjudiciable à la Religion, qui se sert de ces indignes moyens. Il n'y a rien, dont on doive tant se méfier, que des pièges que peut tendre le zèle trompeur de la Religion. Qui n'a jamais trompé les hommes, est bien éloigné de tromper Dieu. (*Tome II, page 127*)

 CHAPITRE II.

M O R A L E.

IL faut s'attendre à tout, de la part des hommes; ils ne tiennent, pour la plupart, à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, & non par les bienfaits, la bonne-foi & la vertu. (*Tome I, page 141*)

Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites & de frivoles intrigues, & en général, de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche, de manière à s'en laisser éblouir, & de ne voir ce qui est loin, qu'à travers un nuage, quelques momens, quelques jours; voilà ce qui compose pour eux l'avenir. (*Tome I, page 176*)

L'usage d'une dissimulation affectée, une étude misérable de duplicité & de déception, sans lequel on imagine qu'on ne peut avoir de politique: Le premier de ces défauts, nous cache le mal qui nous menace; & l'autre, lie les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir. (*Tome I, page 176*)

De la part d'un ennemi réconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une haine déclarée. (*Tome I, page 30*)

Au défaut des études, propres à former l'esprit, un homme doit faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit ; car, jusque dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui fait les chercher ; des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais, malheureux, & pour toute sa vie, celui qui, engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force, ou de volonté pour résister aux mauvais exemples, s'il n'a le bonheur de se préserver de tout vice honteux. Comment s'instruira-t-il, & se fortifiera-t-il, dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé, comme au Prince, que la vertu doit si bien tourner en habitude, par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible ; & que, réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas, même, ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir ?
(*Tom. I, p. 50*)

L'avantage de la vertu est, tout bien considéré, ce qui assure, de la manière la plus infallible, les succès des grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici, voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre, au contraire, que témé-

rité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition; qu'ivresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui, pour l'ordinaire, ne subjugué si impérieusement personne, que ces prétendus héros qui se croyent nés pour subjugué tout le monde. (*Tome I, page 121*)

Les révolutions, qui arrivent, dans les grands Etats, ne font point un effet du hasard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les Grands d'un Royaume, comme un Gouvernement foible & dérangé: Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se soulève, mais par impatience de souffrir. (*Tome I, page 209*)

Sans vouloir juger de l'avénir, qui dépend de trop de choses; encore moins prétendre l'assujétir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles les uns après les autres, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands, & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un. Combien de choses, auxquelles on attache l'idée d'impossible, deviendroient faciles à qui fauroit tirer parti du temps, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances? (*Tome I, page 238*)

L'innocence a certaines preuves muet-

tes, auxquelles on ne peut guère se méprendre. (*Tome III, page 24*)

On ne fauroit faire un grand fonds sur les bras de ceux dont on ne possède pas le cœur. (*Tome II, page 19*)

Il est bien dur à un Prince d'être obligé de renfermer, dans son cœur, de grands & de sensibles chagrins, & de mettre de lâches condescendances à la place d'un commandement absolu; mais, le ton d'autorité, qui est en possession d'affujeter tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs, que la Religion anime & définit. (*Tome II, page 69*)

De toutes les faveurs, que peut accorder un Prince, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur. L'on doit beaucoup à un Prince qui vous honore, particulièrement, de sa confiance, dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahison, & tout ce que peut inspirer l'intérêt à des Sujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de leur Roi, semblent ne lui laisser d'autre parti à prendre, que celui d'une méfiance & d'une réserve générale. (*Tome II, page 125*)

Le conseil d'un homme plein d'un sincère attachement, & d'une véritable amitié, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. (*Tome II, page 126*)

Dans les grands emplois, on ne fait point de fautes, même, innocemment, sans mériter quelques reproches; il n'en est point,